



Conseil économique et social

Distr. générale
6 décembre 2013
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Cinquante-huitième session

10-21 mars 2014

**Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et à la session extraordinaire
de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes
en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement
et paix pour le XXI^e siècle » : réalisation des objectifs
stratégiques, mesures à prendre dans les domaines
critiques et nouvelles mesures et initiatives**

Déclaration présentée par Society of Catholic Medical Missionaries, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution [1996/31](#) du Conseil économique et social.



Déclaration

Personne ne peut ignorer ou nier les progrès notables accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (les objectifs du Millénaire). On sait pertinemment que les associations religieuses ont joué un rôle considérable dans la réalisation des objectifs, notamment en ce qui concerne les programmes alimentaires et de lutte contre la faim, l'éducation, les soins de santé, le logement, l'eau et l'assainissement. Nous continuons sur cette voie, en particulier dans les zones où les services publics sont absents. Notre expérience commune nous pousse à poursuivre au-delà de 2015 la réalisation des objectifs convenus au niveau mondial visant à lutter contre la pauvreté, dans la mesure où 870 millions de personnes sont toujours quotidiennement confrontées à la réalité de la faim et de la pauvreté.

Si l'on veut réaliser les objectifs du Millénaire, il convient d'amorcer des transformations sociales et économiques à grande échelle, d'établir des partenariats et de mettre en œuvre une volonté politique. Nous reconnaissons les progrès notables accomplis, cependant, les engagements souscrits sont encore loin d'être remplis. Nous affirmons que la promotion de l'égalité entre les sexes du point de vue des droits de l'homme et les contributions et l'autonomisation des femmes et des filles, consacrées dans la Plate-forme d'action de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, jouent un rôle fondamental, et qu'on ne peut se passer du droit international non seulement pour réaliser les objectifs du Millénaire mais également pour contribuer aux priorités de développement pour l'après-2015, et les renforcer.

Les femmes et la pauvreté

Il est de plus en plus admis que la pauvreté demeure fortement concentrée dans les zones rurales (où vivent 75 % des travailleurs pauvres du monde) et qu'accomplir des progrès notables dans la réalisation des objectifs du Millénaire et des autres objectifs internationaux en matière de développement passe surtout par la promotion du développement agricole et rural. Selon l'Organisation internationale du Travail, 60 % des travailleurs pauvres sont des femmes. La pauvreté des travailleurs présente de nombreux points communs avec la pauvreté extrême.

Les pauvres en milieu rural sont en grande partie de petits exploitants agricoles (en particulier en Afrique subsaharienne) ou des ouvriers agricoles salariés (en particulier en Asie du Sud). Les femmes rurales, piliers de l'agriculture dans la plupart des pays en développement, produisent la moitié de l'alimentation dans le monde. Dans certains pays en développement, les femmes produisent jusqu'à 80 % de l'alimentation alors que souvent elles ne mangent pas à leur faim. À cet égard, la loi adoptée en Inde sur la sécurité alimentaire est louable et doit être promulguée dans les pays qui sont confrontés à des situations similaires.

Pauvreté et fléaux sociaux

Selon la Banque mondiale, l'objectif 1 du Millénaire pour le développement qui vise à réduire de moitié le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté a été réalisé en 2010. Ils n'ont toutefois pas perçu que la pauvreté revêtait de nouvelles formes, comme la traite des êtres humains, et qu'elle allait croissant. Il ressort des études que les personnes qui sont la proie de trafiquants d'êtres humains

sont celles qui sont touchées par la pauvreté extrême, les réfugiés victimes des changements climatiques et les personnes qui fuient leur pays en situation de conflit, généralement des femmes et des filles. On ne pourra éliminer les répercussions de la pauvreté telles que la traite des êtres humains, le mariage d'enfants, la prostitution et d'autres fléaux sociaux, si l'on ne s'attaque pas à ses causes profondes.

Il n'existe aucun contrôle sur les entreprises multinationales, en particulier les industries extractives qui, outre qu'elles exploitent les ressources naturelles, notamment dans le monde du Sud en dépassant les frontières planétaires, détruisent également les terres et les moyens de subsistance des communautés autochtones, les réduisant à la pauvreté extrême.

Santé

La réalisation des objectifs du Millénaire consacrés aux questions de santé a considérablement progressé, dans la mesure où plus de cinq des huit objectifs y sont liés. L'accès aux services de santé pour les femmes et les filles demeure d'une importance vitale. Les communautés religieuses ont fourni un large éventail de services de santé, notamment en matière de santé maternelle et infantile, qui ont contribué à la réalisation des objectifs du Millénaire.

Le manque de services médicaux de base et de compléments alimentaires, les taux élevés de mortalité maternelle et infantile et la propagation persistante du VIH/sida et d'autres maladies impliquent que de nombreuses femmes et filles soignent leur famille et d'autres membres de la collectivité sans protection appropriée (en particulier dans les cas du VIH/sida, de la tuberculose et d'autres maladies contagieuses).

Les soins dispensés par les femmes ne sont ni valorisés ni rémunérés. En élargissant l'accès aux formations médicales, on donnerait aux femmes la possibilité d'apporter d'autres compétences au service de leur collectivité, ou d'être rémunérées correctement pour les soins prodigués.

Éducation

Selon le Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous établi par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, des millions de personnes s'enfoncent dans l'extrême pauvreté sous l'effet de la crise financière. Il ressort également du rapport que les pays à faible revenu fournissent un enseignement de mauvaise qualité et que, notamment en Inde, les systèmes de caste sont un obstacle à l'éducation en Asie du Sud.

Le rapport indique que l'Inde, où se trouve le plus grand nombre d'analphabètes dans le monde, a accompli des progrès. En 2011, le taux d'alphabétisation en Inde est passé de 8 à 73 %, contre 64,8 % en 2001.

La disparité entre les sexes demeure profondément enracinée puisque, dans 28 pays en développement, au plus 9 filles pour 10 garçons sont scolarisés. D'ici à 2015, 56 millions d'enfants en âge d'entrer en école primaire ne seront toujours pas scolarisés.

L'enseignement des filles est lié de façon critique à l'autodétermination, à l'amélioration de la santé, à la condition sociale et économique ainsi qu'aux retombées positives dans le domaine de la santé pour la mère et l'enfant. Les filles

représentent pourtant encore 55 % de la population non scolarisée. L'enseignement est crucial pour l'autonomisation des femmes.

La violence à l'égard des femmes et des filles

Jusqu'à une femme sur trois dans le monde sera victime de violence à un moment de sa vie, pouvant conduire, entre autres, à une grossesse non désirée et à un avortement. Il s'agit là d'un défi que doit relever le XXI^e siècle.

On ne peut éliminer les décès maternels et les problèmes liés à la grossesse sans l'autonomisation des femmes. La mortalité maternelle est la première cause de mortalité des adolescentes entre 15 et 19 ans, alors que dans de nombreux pays, les services de santé procréative et sexuelle tendent à se concentrer uniquement sur les femmes mariées, ignorant les besoins des adolescentes et des femmes célibataires.

Il importe d'autonomiser les femmes, en leur permettant notamment d'accéder aux informations sanitaires et de contrôler les ressources, telles que les ressources financières, afin de parvenir à l'égalité entre les sexes et à l'équité en matière de santé. Le ratio femmes-hommes en termes de salaire est pourtant bien en-deçà de la parité dans tous les pays pour lesquels ces données sont disponibles.

Le Représentant spécial du Secrétaire général chargé de la question des violences sexuelles commises en période de conflit a fait observer que le viol d'une femme, d'un enfant ou d'un homme en période de conflit n'entraînait toujours pas de poursuite. Il a déclaré que, pour la première fois dans l'histoire, nous pouvions inverser la tendance actuelle, à condition de montrer la voie et de faire preuve de courage politique et d'une détermination sans faille afin de lutter contre la brutalité froide et calculatrice de ceux qui violaient des innocents à des fins militaires ou politiques.

En juin 2013, dans sa résolution [2106 \(2013\)](#), le Conseil de sécurité a considéré que pour décourager et prévenir les violences sexuelles commises contre des femmes, en particulier en temps de guerre, il était indispensable de mener des enquêtes plus régulières et rigoureuses afin d'en poursuivre leurs auteurs. Autrement dit, le viol et d'autres formes de violence sexuelle, en période de conflit, ne seront plus tolérés et l'impunité cessera d'exister.

Tous les gouvernements devraient défendre la déclaration du Secrétaire général, selon laquelle il existe une vérité universelle, valable dans tous les pays, dans toutes les cultures et dans tous les groupes : la violence à l'égard des femmes n'est jamais acceptable, jamais excusable, jamais tolérable.

Nous recommandons que l'Organisation des Nations Unies et les États Membres prennent les mesures suivantes :

- Appliquer les résolutions [1325 \(2000\)](#), [1820 \(2008\)](#), [1888 \(2009\)](#), [1889 \(2009\)](#), [1960 \(2010\)](#) et [2106 \(2013\)](#), du Conseil de sécurité, afin de prévenir toutes les formes de violence commises à l'encontre des filles et des femmes;
- Éradiquer les causes profondes de la pauvreté afin de mettre un terme à la traite des êtres humains, au mariage d'enfants et à d'autres fléaux sociaux;
- Promouvoir l'autonomisation des femmes en leur donnant accès à l'enseignement et au développement économique;

- Promouvoir le leadership des femmes, notamment faire en sorte qu'elles participent à tous les organes de décision;
- Promouvoir des moyens auxquels les hommes peuvent prendre part visant à favoriser l'égalité entre les sexes et à améliorer la santé des femmes, et celle de leur famille et de leur collectivité;
- Promouvoir des politiques et des programmes tenant compte de la problématique hommes-femmes.

Conclusion

Les progrès d'un pays ne reposent pas seulement sur son produit intérieur brut. Comme le disait le Mahatma Gandhi, on peut juger de la grandeur d'une nation par la façon dont les femmes y sont traitées. Il est essentiel de faire en sorte que les femmes participent non seulement à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement mais aussi à la réalisation du développement durable, et qu'elles utilisent pleinement leur potentiel. Il est impératif d'amorcer une mutation fondamentale visant à se départir d'une culture et d'une mentalité fondées sur le patriarcat, principale cause de la violence faite aux femmes. Nous devons collaborer afin de rééquilibrer les rapports de force, aux fins de la justice et des droits de l'homme, en faisant en sorte que les gouvernements, les représentants de la société civile et les groupes religieux joignent leurs efforts.

* *Remarque* : La présente déclaration a été approuvée par les organisations non gouvernementales suivantes, dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social : la Congrégation de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur, la Compagnie des Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, Dominican Leadership Conference, Edmund Rice International, Maryknoll Sisters of St. Dominic, Partnership for Global Justice, Religious of the Sacred Heart of Mary, les Missions salésiennes, Grail, le Temple de la compréhension et VIVAT International.